

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

JEUDI 25 JUIN 2020



Représentants de l'administration

Monsieur IRRMANN, consul général en poste au Consulat Général de France à Kyoto

Monsieur RESBEUT, Directeur et chef d'établissement du LFIK

Monsieur LECACHEUR, chef des services administratif et financier

Monsieur MAYEUR, conseiller principal d'éducation

Enseignants et représentant du personnel

Madame MARTINEL, ATSEM (en visio)

Madame MAZE (en visio), professeur de langues, professeur principal de la classe de 6e

Madame NOHARA, professeur de FLScO et de français, professeur principal de la classe de 4e

Monsieur BORDICHON, enseignant en CP

Représentants des parents d'élèves

Madame GARNIER

Monsieur BOGAERS

Représentant des élèves

Monsieur BOLSTAD Leonardo (en visio)

Personnalités invitées

Monsieur ROBIN, attaché de coopération pour le français à l'Ambassade de France (en visio)

Monsieur PREVOST, président de l'APEK

Monsieur AVOCAT, membre élu au CG de l'APEK (en visio)

Madame INUZUKA, conseillère des Français de l'étranger (en visio)

Monsieur ROUSSEL, conseiller des Français de l'étranger (en visio)

Monsieur CONSIGNY, conseiller des Français de l'étranger (en visio)

Madame KOZA, représentante Fdm-adfe Japon de l'ouest (en visio)

Ordre du jour

1. Adoption du procès verbal du CE du jeudi 21 février 2020
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Effectifs et structure pédagogique pour l'année 2020/2021
4. Carte des emplois
5. Travaux pour la rentrée 2020/21
6. Calendrier et rythme scolaire 2020/2021
7. Homologation du cycle 4 et demande d'extension d'homologation
8. Bilan de l'année scolaire 2019/20 : enseignement à distance, reprise des cours, projets
9. Formation du bureau des élections au CE pour l'année 2020/2021
10. Informations et questions diverses

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. Adoption du procès verbal du CE du 21 février 2019

Une date sur la deuxième page du compte-rendu est erronée et sera corrigée.

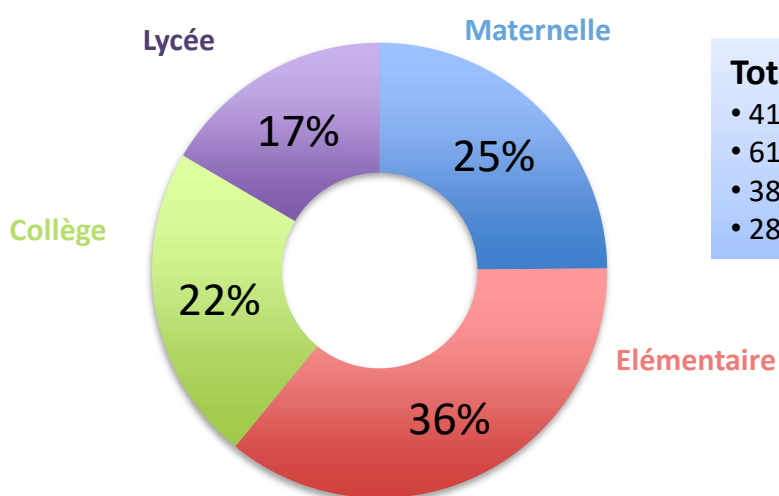
Le procès verbal du conseil d'établissement du 21 février est adopté à l'unanimité.

3. Effectifs pour la structure pédagogique pour la rentrée 2019/2020

Pour la rentrée scolaire 2020/21, les effectifs se répartissent comme suit :

STRUCTURE PEDAGOGIQUE EN PRIMAIRE		
Nombre de sections	Classe	Effectifs
1	PS/MS	16 (8 PS / 8 MS)
1	MS/GS	17 (6 MS / 11 GS)
1	GS/CP	15 (8 GS/ 7 CP)
1	CE1	19
1	CE2	21
1	CM1/CM2	18 (8 CM1/ 10 CM2)

STRUCTURE PEDAGOGIQUE AU SECONDAIRE		
Classe	Effectifs	Enseignement
6 ^e		Homologué
5 ^e	8 élèves	En attente d'homologation
4 ^e	6 élèves	En attente d'homologation
3 ^e	7 élèves	En attente d'homologation
2 ^{nde}	10 élèves	Demande d'extension
1 ^{ère}	12 élèves	Demande d'extension
Terminale	6 élèves	Demande d'extension



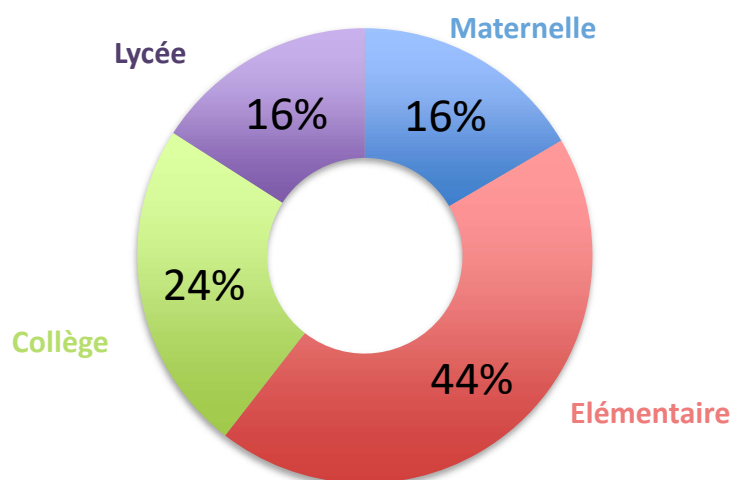
Total de 168 élèves soit :

- 41 élèves en maternelle
- 61 élèves en élémentaire
- 38 élèves au collège
- 28 élèves au lycée

Inquiétude pour les effectifs due à la crise du COVID pour l'année scolaire 2020/21.
Néanmoins, on constate par comparaison avec les chiffres de l'année scolaire 2019/20, consultés à la même époque, que nous notons une très forte augmentation des effectifs en maternelle, passant de 26 élèves en juin 2019 à 41 élèves en 2020.

Au 25 juin, pour les effectifs globaux, nous avons 157 élèves en 2019 pour des effectifs de 168 élèves en 2020.

Historique des effectifs pour l'année scolaire 2019/20



En 2019, 157 élèves soit :

- 26 élèves en maternelle
- 69 élèves en élémentaire
- 37 élèves au collège
- 25 élèves au lycée

Départs de poste			Remplacement
Nom	Fonction	Date	Nom
Madame DEGOUL	Enseignante en Arts Plastiques	Fin d'année	Monsieur BOTELLA
Madame NAKAMURA	Enseignante de japonais	Fin d'année	En cours de recrutement
Monsieur BORDICHON	Professeur des écoles	Fin d'année	Madame HUBERT
Monsieur ARROYO	Enseignant d'espagnol	Fin d'année	En cours de recrutement

Monsieur ARROYO, en Espagne depuis le mois de mars, ne rentrera pas au Japon. Nécessité de recruter un professeur d'espagnol. Difficultés de trouver des candidatures.

Monsieur CONSIGNY demande la fiche de poste pour une diffusion plus large.

Arrivée sur un nouveau poste :

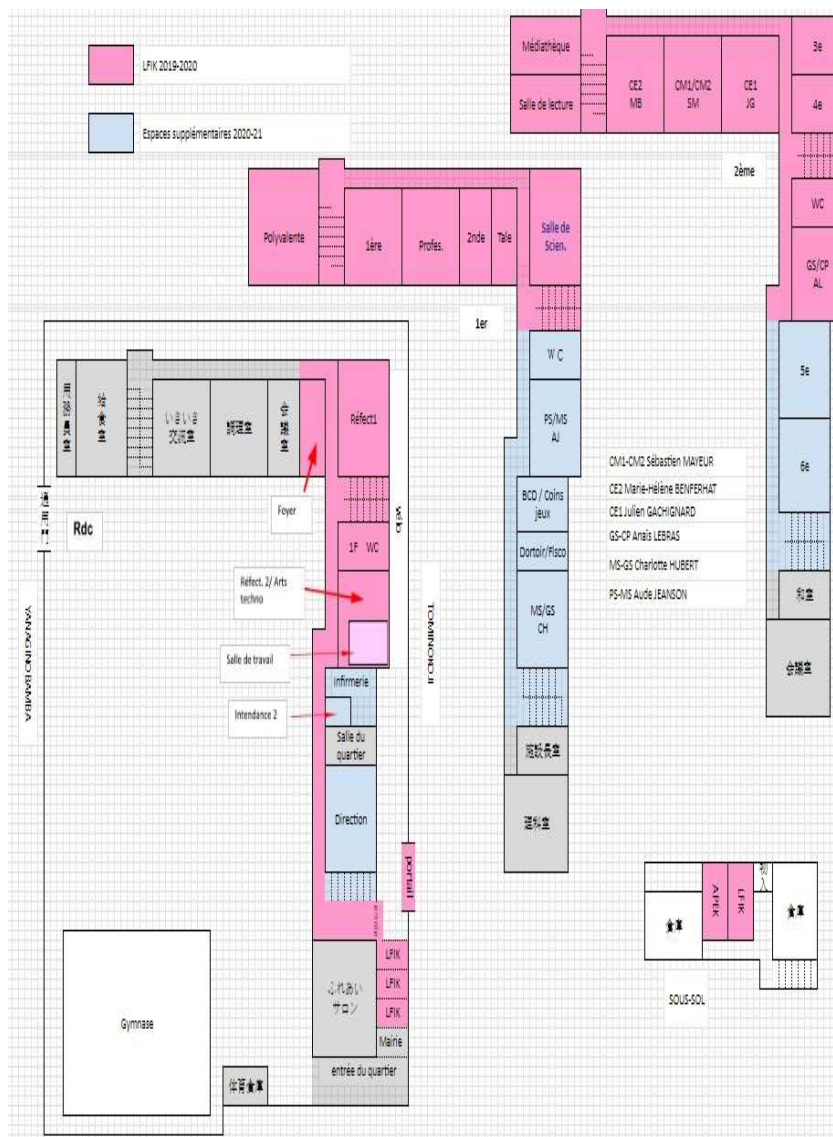
Monsieur ROUTIER assurera les cours de technologie et de SNT (sciences numériques et technologie). Néanmoins, résidant en France, il ne peut pour le moment rejoindre le poste proposé.

5. Travaux pour la rentrée 2020/2021

Suite au départ de l'école japonaise Yobaï, le LFIK a décidé de louer l'ensemble des espaces utilisés par cette maternelle. D'importants travaux de rénovation seront réalisés cet été. Cette nécessité d'espaces tient au fait qu'une demande d'extension sera adressée aux autorités pour le cycle terminal, soit le lycée.

Dans les travaux réalisés :

- création d'une salle de sciences
- d'une infirmerie
- d'un foyer
- d'un nouvel espace pour la direction installé à l'entrée du lycée
- du déménagement du réfectoire au rez-de-chaussée



6. Les calendriers et rythmes scolaires

Le calendrier scolaire a été validé par l'inspection, le service culturel ainsi que l'AEFE. Il est harmonisé avec celui du Lycée français international de Tokyo pour faciliter les missions et la mise en place des actions de formation sur la zone Asie-Pacifique.

A partir de la rentrée prochaine, la fin d'année pour le primaire et le collège (excepté la classe de 3^{ème}) sera identique, les élèves terminant le vendredi 2 juillet 2020.

2020		2021											
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril		Mai		Juin	Juillet	
M 1	Pré-rentrée	J 1	D 1	M 1	V 1	Jour de l'enf.	L 1	L 1	J 1	S 1	M 1	J 1	
M 2	V 2	L 2	M 2	S 2	M 2	M 2	V 2	D 2	L 3	Constitution	M 2	V 2	
J 3	S 3	M 3	J 3	D 3	M 3	M 3	S 3	L 3	Vert	J 3	S 3	S 3	
V 4	D 4	M 4	V 4	L 4	J 4	J 4	D 4	M 4	Entente	V 4	D 4	D 4	
S 5	L 5	J 5	S 5	M 5	V 5	V 5	L 5	M 5		S 5	L 5	L 5	
D 6	M 6	V 6	D 6	M 6	S 6	S 6	M 6	J 6		D 6	M 6	M 6	
L 7	M 7	S 7	L 7	J 7	D 7	D 7	M 7	V 7		L 7	M 7	M 7	
M 8	J 8	D 8	M 8	V 8	L 8	L 8	J 8	S 8		M 8	J 8	J 8	
M 9	V 9	L 9	M 9	S 9	M 9	M 9	V 9	D 9		M 9	V 9	V 9	
J 10	S 10	M 10	J 10	D 10	M 10	M 10	S 10	L 10		J 10	S 10	S 10	
V 11	D 11	M 11	V 11	L 11	Majorité	Fondation	J 11	D 11		M 11	V 11	D 11	
S 12	L 12	J 12	S 12	M 12	V 12	V 12	L 12	M 12		S 12	L 12	L 12	
D 13	M 13	V 13	D 13	M 13	S 13	S 13	M 13	J 13		D 13	M 13	M 13	
L 14	M 14	S 14	L 14	J 14	D 14	D 14	M 14	V 14		L 14	M 14	M 14	
M 15	J 15	D 15	M 15	V 15	L 15	L 15	J 15	S 15		M 15	J 15	J 15	
M 16	V 16	L 16	M 16	S 16	M 16	M 16	V 16	D 16		M 16	V 16	V 16	
J 17	S 17	M 17	J 17	D 17	M 17	M 17	S 17	L 17		J 17	S 17	S 17	
V 18	D 18	M 18	V 18	L 18	J 18	J 18	D 18	M 18		V 18	D 18	D 18	
S 19	L 19	J 19	S 19	M 19	V 19	V 19	L 19	M 19		S 19	L 19	L 19	
D 20	M 20	V 20	D 20	M 20	S 20	S 20	M 20	J 20		D 20	M 20	M 20	
L 21	Personnes âgées Equinoxe	M 21	S 21	L 21	J 21	D 21	D 21	M 21		V 21	L 21	M 21	
M 22	J 22	D 22	M 22	V 22	L 22	L 22	J 22	S 22		M 22	J 22	J 22	
M 23	V 23	L 23	Travail	M 23	S 23	Empereur	M 23	V 23		D 23	M 23	V 23	
J 24	S 24	M 24	J 24	D 24	M 24	M 24	S 24	L 24		J 24	S 24	S 24	
V 25	D 25	M 25	V 25	L 25	J 25	J 25	D 25	M 25		V 25	D 25	D 25	
S 26	L 26	J 26	S 26	M 26	V 26	V 26	L 26	M 26		S 26	L 26	L 26	
D 27	M 27	V 27	D 27	M 27	S 27	S 27	M 27	J 27		D 27	M 27	M 27	
L 28	M 28	S 28	L 28	J 28	D 28	D 28	M 28	V 28		L 28	M 28	M 28	
M 29	J 29	D 29	M 29	V 29			L 29	S 29	Shows	M 29	J 29	J 29	
M 30	V 30	L 30	M 30	S 30			M 30	V 30		D 30	M 30	V 30	
J 31		J 31	D 31				M 31	L 31		L 31	M 31	S 31	

Rentrée des classes : le 2 septembre au matin

Dates données à titre indicatif :

le 9 juin au soir : fin des cours pour Tale/1ère

le 18 juin au soir : fin des cours pour les élèves de 3e

le vendredi 2 juillet après la classe : fin des cours pour le primaire et le collège

7. Homologation et demande d'extension d'homologation

Homologation du cycle 4

Lors d'une demande d'homologation, cette dernière est soumise à une inspection. Cette inspection, programmée au mois de mars n'a pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire. Ainsi, pour la 1^{ère} commission interministérielle (AEFE, DGESCO, MEN) qui s'est tenue en mai, le dossier de Kyoto n'a pu être présenté.

Une 2^e commission se tiendra au mois de juillet en espérant que le dossier déposé par le LFIK retienne l'attention des membres par la prise en compte des événements de cette année. Une non-homologation entraînerait la non-reconnaissance des études réalisées au cycle 4 avec des élèves de 3^e qui passeront une nouvelle fois les épreuves du DNB en candidats libres.

Maxence ROBIN indique que l'Ambassade soutient le dossier et met tout en œuvre pour que le dossier de demande d'extension d'homologation du LFIK puisse être présenté à la commission du mois de juillet. Est ajouté que le fait d'être homologué facilite l'entrée dans certains lycées en France.

Demande d'homologation du cycle terminal

Est indiqué que le lycée déposera une demande d'homologation du cycle terminal. Pour éviter que cette demande n'impacte les études des élèves, les classes de première et de terminale seront toujours inscrites au CNED, contrairement à la classe de seconde qui suivra un enseignement en cours direct. Pour information, sans le CNED, nos élèves ne disposeraient pas du suivi nécessaire leur permettant une orientation post-bac la plus large possible. Il est ainsi rappelé que les élèves se présentant en candidats libres ne peuvent pas postuler pour certaines filières sélectives.

Frais de scolarité

Pour l'ensemble des classes du LFIK, les frais de scolarité pour l'année 2020/21 restent inchangés sauf pour la classe de seconde où les frais correspondant à l'inscription du CNED (1050 euros) seront basculés sur les frais généraux de scolarité de cette classe.

8. Bilan de l'année scolaire 2019/20 : enseignement à distance, reprise des cours, projets

Enseignement à distance et continuité pédagogique

Après les vacances de février, soit le lundi 9 mars, une réunion avec l'ensemble des personnels du lycée a permis de préparer l'enseignement à distance. Ce dernier a pu débuter dès le lundi après-midi.

Des enquêtes auprès des parents, des Facebook live ont permis de communiquer et être au plus près des familles, de les aider sur le plan pédagogique comme sur le plan financier.

Des réunions de régulation hebdomadaires avec les enseignants ont permis d'ajuster l'offre pédagogique proposée. Au primaire, cet enseignement a suivi les préconisations de l'AEFE soit 2 à 3 heures maximum de travail par jour. L'objectif était de préserver les apprentissages fondamentaux puis, au fur et mesure, d'élargir les champs. Au secondaire, les emplois du temps en présentiel ont été conservés lors de l'enseignement à distance.

Bilan

L'enseignement à distance a bien fonctionné. Dix semaines éprouvantes pour tous mais avec aussi la découverte de nouvelles modalités pour enseigner.

Point de vigilance

Cette reprise a permis de mener de premières évaluations. Suite à ces évaluations et au travail fourni par les élèves lors de l'enseignement à distance, la volonté générale a été de proposer des stages d'été pour aider les élèves pour lesquels l'enseignement distanciel auraient moins bien fonctionné. Ainsi et pour approfondir certaines notions, des stages gratuits sont programmés tant de la grande section à la classe de première.

Rappel

Rouverture du LFIK : lundi 1^{er} juin.

Pour rappel, le protocole de sécurité adopté fut le suivant : une demi-journée pour les maternelles et élémentaire.

Pour le secondaire : un fonctionnement hybride a été proposé avec demi-journée en présentiel et demi-journée en distanciel et réorganisation des emplois du temps sur la pause méridienne.



Question de M.ROUSSEL : Combien d'enfants sont concernés pour ces stages?
Une vingtaine d'élèves.

Question de parents : Pourquoi n'y a-t-il pas eu d'enquête pour le choix des élèves ?
Réponse : Ce sont les professeurs qui ont sélectionné les élèves en difficultés suite au conseil des maîtres et au conseil de classe.
Objectif : constituer des groupes d'aide très réduits (5, 6 élèves) pour permettre une remédiation efficace.

Une enveloppe de 2 millions a été votée par la comité de gestion pour financer ces stages. Pour rappel, ces derniers sont gratuits pour les familles.

Remerciement de Monsieur RESBEUT aux enseignants et aux surveillants qui ont participé à cette continuité pédagogique à distance. Il est rappelé que ce travail a nécessité de la part des enseignants des temps de préparation et une disponibilité importantes. Les surveillants ont été aidés dans les familles quand celles-ci en faisaient la demande.

Fête du lycée

La fête du lycée qui devait avoir lieu le 6 juin a été annulée. Elle sera reconduite sous une forme différente le samedi 26 septembre et permettra, notamment, d'accueillir les nouvelles familles.

9. Formation du bureau des élections au CE pour l'année 2020/2021

Monsieur BOGAERS et un représentant du personnel seront présents pour définir les modalités et dates des prochaines élections au CE. Ce bureau des élections se réunira à la fin de la première semaine de septembre ou début de la deuxième semaine.

10. Questions et éléments d'informations diverses

M. BOGAERS : Grâce aux nouvelles salles, d'autres APS ou activités sont-elles possibles ?

Oui, désormais nous avons plus d'espaces disponibles. Néanmoins, à cause du COVID19, et afin d'éviter les contacts physiques, moins d'activités sportives seront ouvertes. Dans un premier temps, seront donc privilégiées des activités plus culturelles.

Il est à noter un changement d'emploi du temps en 2020-21 : plus de cours seront dispensés le matin pour les élèves du secondaire afin de leur permettre de participer à des activités telles que l'APS théâtre et l'atelier d'écriture que le LFIK souhaiteraient proposer.

M. CONSIGNY : Qu'en est-il des frais de scolarité du 3^e trimestre ?

M. LECACHEUR : La facturation du troisième trimestre a été décalée d'un mois. Des délais ont été accordés pour les familles en grandes difficultés. Toutes les informations d'aides financières (gouvernement japonais, remise gracieuse et bourses de l'AEFE) ont été disponibles rapidement.

M. IRRMANN remercie les professeurs et les parents. Monsieur Le Consul général revient sur les aides proposées, sur les 150 millions d'euros qui ont été accordées pour aider les parents du réseau AEFÉ pour ce troisième trimestre.

Restauration

La société de restauration utilisée par le lycée cette année a déposé le bilan.

Pour l'année scolaire 2020/21, le lycée proposera un service de restauration basé sur 2 ou 3 sociétés afin de proposer des repas plus diversifiés et de meilleure qualité.

Remerciements sont adressés aux conseillers des Français de l'étranger et de l'OLEs pour leurs aides précieuses par la diffusion d'informations auprès de la communauté durant cette crise sanitaire.

Fin du conseil d'établissement : 19h15

